

PROCES VERBAL DE REUNION DU COMITE SYNDICAL

Réunion du vendredi 6 février 2026 – 9h30

L'an deux mille vingt-six, le six-février, à neuf heures trente, dûment convoqué par lettre individuelle, le Comité Syndical des Villages et Cités de Caractère s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la Présidence d'Alain DELSAUX, dans l'hémicycle du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence à Digne Les Bains.

1

Etaient présents :

En qualité de Délégués
du Conseil départemental :

Alain DELSAUX
Marcel GOSSA

En qualité de Délégués
des Communes :

Annot : Jean FENOUIL
Castellane : Line TILLEMANN
Colmars Les Alpes : Aline MARENGO
Cruis : Jean-Pierre CHABUS
Dauphin : Marc PATIMO
Entrevaux :
Lurs :
Mane : Michèle RIEMANN
Montfuron :
Moustiers : Romain COLIN
Riez : Claude ARNAUD
Saint-Martin de Brômes : Jean Michel BOUGE
Saint-Michel L'Observatoire-Lincol :
Seyne :
Simiane La Rotonde : Bernard CAVALLIO

Participaient également :

En tant que membres du comité syndical : Pauline OLIVEIRA (expert), Gilles GRAVIER (expert), Olivier HENRY (expert), Monique QUER, Alain TROUCHET (expert),

Egalement : Anne RINJONNEAU, Directrice Adjointe aux Stratégies Culturelles CD04, Éric OLIVE, Directeur de l'Attractivité de l'AD04, Bernard BARTOLINI, délégué départemental de la FONDATION DU PATRIMOINE (CCI des Alpes de Haute-Provence 60 Boulevard Gassendi 04000 - DIGNE LES BAINS Tél 04-92-30-59-88), Elisabeth ALBANESE, Direction adjointe aux stratégies culturelles du Conseil départemental.

Excusés :

Les membres du Conseil départemental : Michèle COTTRET, Claude BONDIL, Jacques BRES, Michel DALMASSO, Elisabeth JACQUES, Stéphanie COLOMBERO, Magali SURLE-GIRIEUD, Isabelle MORINEAUD.

Les membres des communes : Jean MAZZOLI (expert), Catherine BARRE MONGE, Anne Cécile GINESTE, Laurence ROBION LE PORT, Thierry RICHARME, Lucas GUIBERT Maire, Éric BONIFASSI, Franck ROUGEAUD (expert), Jacqueline LADET, Françoise REYNE, Gérald BACHASSON, Pierre FISCHER Maire, Martine GINESTE, Robert BOXBERGER, Isabelle GIORDANENGO, Valérie PERNIN (expert), Lucie GOSSMANN, Laurence DEPIEDS-MATHERON Maire (Expert), Magali GRANIER, Laurent PASCAL Maire de Seyne, Alain PASTRE, André SAVORNIN (Expert), Gilbert EL KAIM.

Également :

Secrétaire de séance : Line TILLEMANN

L'ordre du jour :

- Adoption du Procès-verbal du comité syndical du 30 octobre 2025 ;
- Avis sur les dossiers d'aide départementale présentés au titre des Villages et Cités de Caractère – exercice 2026 ;
- Débat des orientations budgétaires 2026 du syndicat mixte des Villages et Cités de Caractère ;
- Questions diverses :
 - ✓ Suivi du micro projet ALCOTRA 21-27 ART.HE déposé en avril 2025 ;
 - ✓ Participation au salon IDWeek End de Nice en partenariat avec l'AD04 ;
 - ✓ Organisation d'une journée thématique des Villages et Cités de Caractère ;
 - ✓ Organisation de la Foire des Métiers d'Art 2026 et 2027 ;

2

Alain DELSAUX, Président du syndicat mixte des Villages et Cités de Caractère des Alpes de Haute-Provence, a ouvert la séance et a remercié toutes les personnes pour leur présence. Il a constaté la présence de **12** membres titulaires ou suppléants, totalisant **16 voix**, soit un nombre supérieur à la majorité requise (11 personnes et 16 voix). Le quorum étant atteint, le Comité Syndical a pu valablement délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Conformément à l'article L. 2121-5 du CGCT, Madame Line TILLEMANN a été désignée pour assurer le secrétariat de séance.

I- Rapport N° R-01-VCC - Adoption du Procès-verbal du Comité Syndical du 30 octobre 2025

Le Président demande si des observations sont formulées concernant le procès-verbal de la réunion du 30 octobre 2025, transmis préalablement à l'ensemble des Délégués.

=> **Décision** : Le procès-verbal du comité syndical du 30 octobre 2025 a été **adopté à l'unanimité**.

II- Rapport N° R-02-VCC - Avis sur les Opérations « Façades et Toitures » – Programmation 2026

Le Président a rappelé l'objectif de cette aide départementale au titre des Villages et Cités de Caractère : soutenir la valorisation du cadre de vie en centre ancien et renforcer l'attractivité touristique, en conformité avec la Charte de Qualité des Villages et Cités de Caractère.

Il est précisé que l'enveloppe budgétaire triennale (AP 2024-2026) s'élevait à 240 000 €. À ce jour, 214 000 € ont été engagés (dont 43 260 € proposés au vote de la Commission Permanente de mars 2026), laissant un solde de **26 000 €** disponible pour la programmation 2026.

Les prochains crédits seront inscrits sur le Budget Primitif du Département en 2027 en AP 2027-2029. D'ici le vote du BP du CD04, les dossiers continuent à être instruits au fil de l'eau.

Le Président a soumis à l'avis du Comité Syndical les 5 dossiers de travaux des particuliers suivants, les montants proposés étant ceux sur lesquels se baseront le Département et les Communes pour le versement des subventions :

Commune	Maître d'ouvrage	Objet des Travaux	Coût TTC	Aide Départementale Proposée
Annot	M. Léo MASSE	Réfection de façades (Correction de l'aide précédente) 61, Rue Basse	15 857,13 €	1 181,70 €
Colmars-Les-Alpes	Mme Julie EMERIC	Réfection des façades, toiture et menuiseries extérieures 19, Rue Basse	64 354,99 €	3 226,93 €
Entrevaux	M. Philippe LATTES	Réfection de façades Rue du Marché	37 239,10 €	3 500,00 €
Entrevaux	M. Gino CARLICCHI	Réfection de la toiture 2, Rue de l'Orbitelle	19 407,85 €	940,00 €
Riez	M. Thierry WARTH	Réfection des façades 10, Grand Rue	19 677,90 €	2 650,50 €

3

=> **Décision** : Le Comité Syndical a émis un **avis favorable** à l'unanimité sur l'ensemble des propositions de subventions départementales présentées pour les 5 dossiers de particuliers, au titre de l'exercice 2026. Ces dossiers seront ainsi présentés au vote de la Commission Permanente du Conseil Départemental du 6 mars 2026.

III- Rapport N° R-03-VCC - Débat sur les Orientations Budgétaires 2026

Le Président a présenté les Orientations Budgétaires (DOB) du Syndicat Mixte pour l'exercice 2026.

a. Contexte Budgétaire et Bilan 2025

- **Dotations 2026** : La participation statutaire du Département est maintenue à **15 000 €**. La reconduction de la participation statutaire des Communes est proposée à **1 000 € par Commune**.
- **Clôture 2025** : Le Compte Administratif Provisoire est en cours de finalisation, l'exercice 2025 ayant été géré selon l'instruction M57.
- **Opération d'Ordre** : Un montant de **51 222 €** a été neutralisé au titre de la dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées (Dépense d'investissement Cpte 198 / Recette de fonctionnement Cpte 77681). Les dépenses 2025 ont été majoritairement réalisées en section de FONCTIONNEMENT.

b. Faits marquants 2025

- **Communication** : Poursuite de la diffusion des éditions touristiques (cartes postales, marques-pages) lors de salons. Impression du *Carnet de Voyages* pour **1 873 €** (50

exemplaires distribués par commune). Pas de renouvellement de l'édition institutionnelle grâce au stock existant.

- **Journée Thématique à Quinson** : Succès de l'événement axé sur l'évolution des techniques de construction du bâti (débat avec l'ABF, visite du Musée de Préhistoire) pour un coût global de **1 454 €**.
- **Foire des Métiers d'Art** : Grande réussite de la première édition franco-italienne à Colmars Les Alpes (54 artisans, près de 2 000 visiteurs). Coût global de **28 637 €** pour des recettes encaissées de **10 230 €** (et **9 000 €** attendus). La facture de 5 000 € envers l'AD04 sera réinscrite au BP2026.

c. Orientations Budgétaires 2026

Le budget 2026 sera axé sur la reconduction des actions de fonctionnement essentielles et la limitation de l'investissement aux opérations d'ordre :

- **Promotion** : Participation au salon **IDWEEK-END de Nice (500 € TTC)** et parution dans les *Carnets de l'été Haute-Provence Info (600 € TTC)*.
- **Coopération/ALCOTRA** : Confirmation de la sélection du microprojet **ART.HE** pour un montant de dépenses totales de **51 250 € (25 000 € pour le SMVCC)** bénéficiant d'une subvention FEDER de 80% (**41 000 €**). La somme des dépenses prévisionnelles du SMVCC sera inscrite au BP 2026.
- **Autres** : Organisation de la 2e Foire des Métiers d'Art en Italie (hors ALCOTRA). Reconduction des adhésions (AD04 : **200 € TTC**), hébergement site internet (**1 068 € TTC**), assurance SMACL (**1 064,97 €**). Des crédits seront inscrits pour la Journée d'Échanges annuelle, les déplacements et la Commission d'Homologation 2026 (visites des communes candidates à la labellisation : Jausiers, Quinson, Ubaye Serre-Ponçon/Saint Vincent Les Forts, Villemus).

Mise à jour sur la tournée des commissions d'homologation : conformément aux statuts, les 12 communes visitées en 2023 devaient l'être à nouveau en 2026. Cette tournée de revisite est reportée à **2027**, afin d'avoir lieu après l'installation des conseils municipaux issus des prochaines élections de mars.

Les nouvelles communes (Saint Martin de Brômes, Montfuron, Saint Michel L'Observatoire) ont fait l'objet d'une revisite en 2025 pour confirmer leur labellisation. La prochaine programmation de leurs visites de suivi est prévue pour 2028.

Le Président a proposé de débattre des Orientations Budgétaires.

Renouvellement des photos des Cités : Gilles GRAVIER a soulevé la nécessité de renouveler les photographies de nos cités. Les clichés actuels datent de 2021 (année marquée par la COVID-19) et, en l'absence d'événements durant cette période, n'ont pas permis de mettre en valeur le volet animation des villages. Il est jugé essentiel de disposer de nouvelles images. Solliciter le photographe de l'AD04 pour réaliser cette prestation couvrant nos 15 cités est une proposition à faire. **Rappel de l'AD04** : la médiathèque de l'AD04 reste une excellente base de données pour accéder à de nombreuses photos de qualité.

Site : <http://medias.alpes-haute-provence.com/AD04/>

Elisabeth ALBANESE a mentionné que l'arrivée probable de nouvelles communes labellisées offrirait l'opportunité de refaire des clichés couvrant l'intégralité des communes afin de pouvoir réactualiser nos éditions et visuels de promotion.

=> **Décision** : Le Comité Syndical a **pris acte** de la présentation du Rapport sur les Orientations Budgétaires 2026 et a **validé le principe de la reconduction des grandes lignes budgétaires** telles que présentées.

IV- Communication N° C-01-VCC - Suivi du micro projet ALCOTRA ART.HE

Le Président a confirmé officiellement que le microprojet **N°21752 - ART.HE** (Artisanat et Héritage) a été sélectionné par l'Autorité de Gestion du programme INTERREG VI-A France-Italia ALCOTRA lors de sa réunion du 13 novembre 2025. Le projet totalise **51 250 € de dépenses** pour **41 000 € de subvention FEDER** (taux de cofinancement de 80%). Il informe que la foire des métiers d'art en Italie a été exclue des actions éligibles au programme. Une page dédiée au suivi des actions du programme sera ouverte sur notre site internet www.villagesdecaractere04.fr.

=> **Décision** : Le Comité Syndical a **pris acte** de la sélection du microprojet ALCOTRA et des ajustements apportés à la convention en cours.

V- Rapport N° R-4-VCC - Participation au salon IDWeek End de Nice 2026

Le Président a souligné l'importance de ce salon (26 640 visiteurs) qui se tiendra du **17 au 19 avril 2026** et a proposé de renouveler la participation du SMVCC en partenariat avec l'AD04.

- **Modalités** : Le Syndicat Mixte participera à hauteur de **500 €** (contre 300 € les années précédentes) et prendra en charge les frais d'hébergement et de restauration de l'agent mobilisé.
- **Tombola** : Le Président réitère son appel aux Communes pour fournir un maximum de lots (séjours, repas, activités) d'ici le 31 mars 2026 pour la tombola du salon.

=> **Décision** : Le Comité Syndical, après délibération, a **approuvé la participation** au Salon IDWeek End de Nice 2026. Il a **autorisé le Président à engager la dépense de 500 €** et les frais de mission de l'agent, et à signer la convention de partenariat avec l'AD04.

VI - Rapport N° R-05-VCC - Organisation d'une Journée Thématique des Villages et Cités de Caractère

Le Président a proposé d'organiser la journée d'échanges 2026 sur le thème : **"De l'Ubaye au Mexique : L'Héritage Architectural des Barcelonnettes"**.

- **Date/Lieu** : Printemps 2026 (à définir) en **Vallée de l'Ubaye, à Jausiers**.
- **Contenu** : Conférences sur le phénomène migratoire, valorisation des "Maisons Mexicaines" (visites guidées, exposition) et déjeuner de convivialité franco-mexicain.
- **Financement** : Le SMVCC prendra en charge le repas pour l'ensemble des personnes invitées et membres présents.

=> **Décision** : Le Comité Syndical, après délibération, a **approuvé le principe de l'organisation** de cette journée thématique 2026 et a **autorisé la prise en charge par le SMVCC des frais de repas** des participants.

VII - Communication N° C-02-VCC - Organisation de la Foire des Métiers d'Art 2026 et 2027

Le Président a communiqué sur l'organisation des prochaines éditions de la foire des Métiers d'art :

- **Édition Foire 2026** : La foire se tiendra en Italie, en accord avec notre partenaire italien de l'AFP de Dronero, bien qu'elle soit exclue du programme ALCOTRA. L'objectif est la sélection de trente (30) artisans français pour maintenir l'échange transfrontalier. Le Président appelle à la mobilisation des Communes pour l'identification des artisans. Les dates et lieux précis seront arrêtés lors de la prochaine réunion prévue à Dronero le 23 février 2026, informations qui seront transmises aux Communes membres au plus vite.
- **Édition Foire 2027** : Le Président a annoncé son souhait d'organiser le **40e anniversaire** du Syndicat Mixte en 2027 en même temps que la Foire des métiers d'art sur une des Communes en mesure de pouvoir accueillir l'événement.

=> **Décision** : Le Comité Syndical a **pris acte** de ces communications.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a proposé un tour de table.
La séance est levée à 10h45.

POUR RAPPEL : La prochaine réunion se tiendra le 13 mars prochain pour la présentation et le vote du Budget primitif du SMVCC.